La Procédure C.R.C. - Chronogramme de Radio Communications en cas d'urgence

ADRASEC 77 - F1GBD (Jean-Louis), F1TIT (Bernard) - le 4 Avril 2016

Expérimentation d'un protocole d'établissement d'un contact radio en cas de crise majeure

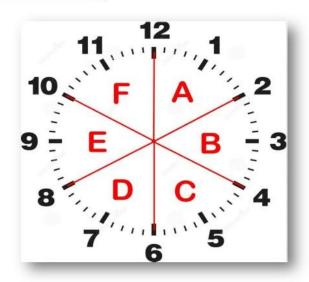
En cas de crise majeure provoquant la perte totale des moyens de communication conventionnels (plus de téléphone fixe ou mobile, plus d'internet, plus de satellites...), le plan d'appel téléphonique (PAT) actuel s'avère totalement inutile, le seul moyen d'activer les Rasecs est d'utiliser des moyens de radiocommunications classiques (HF, VHF, UHF). Nous expérimentons, F1TIT et moi-même (F1GBD), une procédure de mise en relation d'urgence : la procédure C.R.C. ou Chronogramme de Radio Communication. Voici le détail ci-dessous :

CHRONOGRAMME DE RADIO COMMUNICATIONS D'URGENCES EN MODE NUMERIQUE TYPE ALE 400 ou BPSK 31

	PLAGE HORAIRE	Fréq (MHz)	Mode
Α	0000-0010	434.46250	FM
В	0011-0020	145.46250	FM
C	0021-0030	28.14600	USB
D	0031-0040	14.09400	USB
E	0041-0050	7.03750	USB
F	0051-0000	3.58100	USB

A utiliser en cas de perte totale de moyens de communications conventionnels pour transmettre des informations d'urgence...

Procédure en test par F1GBD et F1TIT - Avril 2016
Réseau de radiocommunications d'urgences de l'ADRASEC 77
Procédure C.R.C. v1.00 (Chronogramme de Radio Communication)



La procédure est très simple, elle dure une heure et elle est répétée tant que le contact radio n'est pas établi. La fréquence d'appel en ALE400 ou BPSK31 doit suivre le chronogramme. Par exemple, à chaque "heure ronde" un CQ est lancé en ALE400 ou BPSK31 (avec le RSID RX/TX activé) sur la fréquence A (434.875 MHz FM). Si, au bout de 10 minutes, il n'y a pas de contact radio, le CQ est lancé sur la fréquence B (145.4625 MHz FM) et ainsi de suite... La fréquence change toutes les 10 minutes. Lorsque le contact est établi la fréquence reste inchangée. Si le contact radio est rompu, la procédure continue son cours en respectant la chronologie. Le tableau d'attribution des fréquences (A à F) peut être revu et adapté en fonction des régions et/ou pays, mais le principe de la procédure reste la même.

73' de F1GBD (Jean-Louis) et de F1TIT (Bernard) emails : f1gbd@fnrasec.org, f1tit@fnrasec.org GitHub Adrasec 77 : https://github.com/f1gbd/F1GBD

Ces informations sont publiées en Open Source (<u>licence GNU v3.0</u>) pour un usage personnel uniquement, non professionnel et non commercial. Pour utiliser un émetteur radio, une licence de radio-amateur est requise.